

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI EN PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR

> CHIFFRES-CLÉS 2008

Réalisation : Fanny Bremond

Mission régionale d'observation de l'emploi et
de la formation des personnes handicapées -
Observatoire régional des métiers

Parution : décembre 2009

Maintenir dans l'emploi des personnes susceptibles de le perdre pour raison de santé est un enjeu de société majeur. C'est pour cette raison qu'une première Charte régionale de coopération sur le maintien dans l'emploi avait été signée en PACA en 2005, pour une période de trois ans, par la DRTEFP, la DR Agefiph, l'association régionale des organismes de MSA, le service médical de l'assurance maladie et le service social de la CRAM. Elle a ensuite été renouvelée pour la période 2007-2010. Les signataires affirmaient ainsi « leur intention partagée d'inscrire leur action dans le cadre d'une coopération active et dynamique au service de la prévention du risque de perte d'emploi du fait du handicap ».

Faisant le constat d'un manque de visibilité concernant les populations touchées (ou susceptibles de l'être) par la problématique du maintien dans l'emploi, un travail important avait été réalisé en 2007 par l'ORM pour établir un premier état des lieux de la situation en PACA. Depuis, en collaboration avec les membres du comité de pilotage de la charte régionale, l'ORM poursuit son travail de veille et de suivi des indicateurs relatifs à cette problématique. De façon à outiller de manière plus opérationnelle les acteurs de terrain, ce travail prend la forme de fiches de chiffres-clés, déclinées par départements.

Toutefois, il n'est pas possible de déterminer avec précision le nombre total de personnes susceptibles de perdre leur emploi pour raison de santé et nécessitant une intervention de maintien dans l'emploi. Les indicateurs présents dans le document (accidents du travail et maladies professionnelles, arrêts de travail de longue durée, avis des médecins du travail) tentent de s'en approcher.

Un recul des licenciements pour inaptitude

Durant l'année 2008, 4 310 personnes (reconnues handicapées ou non) se sont inscrites à Pôle emploi suite à un licenciement pour inaptitude, soit une baisse de 4 % par rapport à 2006. Les plus de 50 ans représentent 35 % de ces inscrits¹.

Qu'il s'agisse du régime général ou agricole, le nombre d'accidents du travail avec arrêt a reculé dans la région entre 2006 et 2008. En revanche, les accidents du trajet avec arrêt de travail ont fortement augmenté chez les salariés du régime général (+ 13 % en deux ans).

Quant aux maladies professionnelles indemnisées, elles ne cessent d'augmenter. Cette croissance s'explique en partie par l'évolution du nombre de reconnaissances des maladies liées aux risques périarticulaires (troubles musculo-squelettiques).

Une prise en charge précoce nécessaire

Pour anticiper tout risque d'inaptitude au moment de la reprise d'emploi, les échanges d'informations précoces entre les acteurs médicaux, sociaux et professionnels chargés du maintien dans l'emploi sont importants. Par exemple, la visite de préreprise, effectuée pendant l'arrêt de travail, permet de faciliter la recherche de mesures utiles pour un maintien dans l'emploi. Cependant, cette mesure reste peu connue et sous-utilisée. Les examens de préreprise représentent 1 % de l'ensemble des examens réalisés par les médecins du travail en 2008 (régime général) et sont essentiellement demandés à l'initiative du salarié.

Un arrêt de travail de longue durée peut être l'indicateur d'une situation susceptible d'avoir un impact sur le retour à l'emploi. Pour éviter tout risque d'inaptitude lors de la reprise d'emploi, il est nécessaire d'identifier ces arrêts de travail et de les signaler au médecin du travail, aux assistants sociaux, aux Sameth...

En 2008, 42 240 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM (soit 3 % des salariés du régime général). Ces signalements étant nombreux et tous ne nécessitant pas une solution relevant du dispositif de maintien, le service social organise des interventions collectives. Ainsi, depuis janvier 2008, il co-anime avec les Sameth des séances d'informations sur le thème du maintien dans l'emploi, auprès de personnes en arrêt de travail depuis plus de 90 jours et des nouvelles personnes invalides. Il y a eu 610 participants en 2008. Dans le cadre d'une intervention individuelle, 1 820 personnes ont bénéficié d'une aide des assistants sociaux de la CRAM.

Le service d'action sociale de la MSA est également impliqué dans les démarches de maintien dans l'emploi, mais ne dispose pas d'éléments chiffrés sur cette activité.

Une augmentation des situations potentielles de maintien dans l'emploi

Il y a eu environ 4 600 avis d'inaptitude définitive délivrés en 2008 par les médecins du travail (régime général et agricole). Ce nombre a baissé par rapport à 2006. En revanche, les avis d'aptitude avec restrictions/demandes d'aménagement du poste de travail et les avis d'inaptitude temporaire ont augmenté. Ils sont de l'ordre de 65 000 en 2008. Ces situations peuvent nécessiter un accompagnement dans le cadre d'un maintien dans l'emploi.

Les médecins du travail ont vocation à être au centre du dispositif de maintien, mais manquant de moyens et de temps, il leur est difficile d'être plus présents dans la construction d'une solution. Cependant, leur part parmi les personnes à l'origine des signalements faits aux Sameth a augmenté depuis 2006 (elle est passée de 26 % à 31 % en 2008).

¹ Leur part est de 16 % parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2008.

Une intensification de l'activité des Sameth

En 2008, 1 420 dossiers ont été ouverts (+ 17 % en deux ans). L'origine des signalements faits aux Sameth provient essentiellement des médecins du travail, du salarié lui-même, de l'entreprise concernée et des services sociaux de la CRAM. La part des signalements provenant de l'entreprise a augmenté. Ceci peut être dû à une meilleure information, sensibilisation sur les démarches de maintien (les acteurs impliqués, les outils disponibles...). Face aux obligations et aux pénalités plus fortes liées à la loi de 2005, le comportement des employeurs a pu également changer ; ils sont peut-être plus enclins à chercher des solutions pour éviter de se séparer de leurs salariés handicapés.

Les entreprises ayant fait appel aux Sameth sont pour la plupart de petits établissements et appartiennent aux secteurs du commerce, de la construction, de la santé et de l'action sociale. Les solutions de maintien semblent plus complexes à déterminer (recours au « service d'ingénierie ») pour les entreprises de grande taille et celles relevant des secteurs de la construction et de l'industrie.

Les caractéristiques des travailleurs handicapés nouvellement pris en charge diffèrent selon le type de service mobilisé. Les hommes, les personnes de plus de 50 ans, les ouvriers qualifiés et les personnes ayant un handicap moteur sont surreprésentés parmi les travailleurs ayant eu recours au service d'ingénierie.

Un faible recours à la formation pour pallier à une problématique de maintien dans l'emploi

En 2008, 930 maintiens dans l'emploi ont pu être réalisés avec l'appui des Sameth. Il y a également eu 190 « autres solutions que le maintien ». Cela peut être des reclassements dans une autre entreprise pour lesquels les Sameth peuvent passer le relais aux acteurs de l'insertion (Cap emploi, par exemple). En revanche, il y a eu près de 90 licenciements sans reclassement externe. La moitié est due au fait qu'il n'y avait pas d'emploi compatible disponible dans l'entreprise et près d'un quart fait suite au refus par le salarié de la solution proposée.

Différents outils peuvent être mobilisés pour réussir un maintien dans l'emploi. Selon la problématique, une simple adaptation du poste de travail conviendrait. Mais dans certains cas, lorsque la qualification acquise n'est plus adaptée ou suffisante pour conserver son emploi, la formation peut être une solution. Cependant, le recours à la formation est faible parmi les mesures ayant contribué au maintien dans l'emploi. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par le fait que les personnes concernées ne sont pas forcément dans une logique de formation, freinées par une vision trop scolaire de celle-ci ou jugeant qu'il est trop tard pour entreprendre une reconversion.

CHIFFRES-CLÉS PACA

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

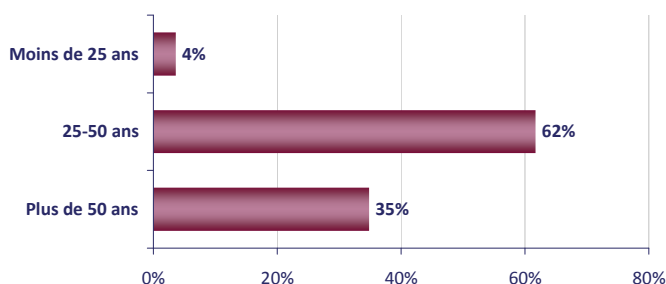
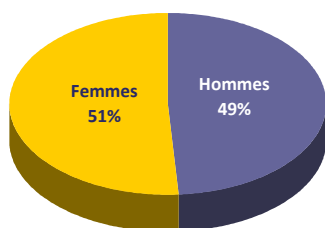
- 1 184 398 salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)
- 1 293 156 salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)
- 71 529 salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	4 473	4 743	4 308	- 3,7

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	54 498	54 434	53 881	- 1,1
Maladies professionnelles	2 157	2 261	2 242	+ 3,9
Accidents du trajet avec arrêt de travail	6 833	7 103	7 737	+ 13,2
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	3 995	4 196	3 702	- 7,3
Maladies professionnelles	80	99	103	+ 28,8
Accidents du trajet avec arrêt de travail	373	347	301	- 19,3

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

42 237 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	814 361	813 746	-
Demandes d'aménagement de poste	54 941	56 165	-
Inaptitudes temporaires	8 971	9 220	-
Inaptitudes	4 985	4 979	-
MSA			
Aptes	24 398	27 857	24 346
Demandes d'aménagement de poste	224	586	802
Inaptitudes temporaires	20	126	143
Inaptitudes	270	280	300

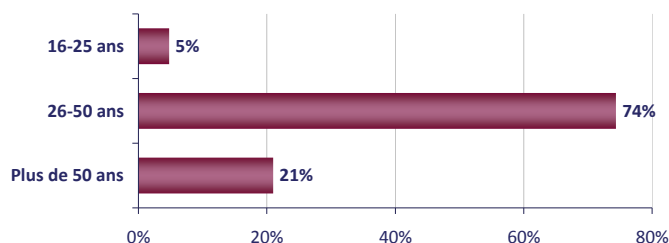
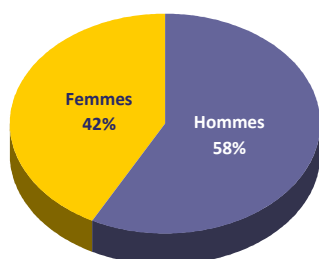
* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention collective	-	-	611
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	2 380	1 948	1 819

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008 :



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	584	563	647
Pour le service ingénierie	627	613	773
Total	1 211	1 176	1 420

Pour les dossiers ouverts en 2008*	Facilitation	Ingénierie
Part des femmes	47%	31%
Part des moins de 25 ans	4%	4%
Part des plus de 50 ans	24%	35%

Niveau de qualification

	Facilitation	Ingénierie
Part des agents de maîtrise et cadres	9%	10%
Part des employés qualifiés	64%	53%
Part des employés non qualifiés	11%	11%
Part des ouvriers qualifiés	11%	22%
Part des manœuvres et ouvriers spécialisés	4%	4%

Handicap principal

	Facilitation	Ingénierie
Moteur	41%	60%
Maladie invalidante	13%	13%
Visuel ou auditif	35%	9%
Polyhandicap	8%	9%

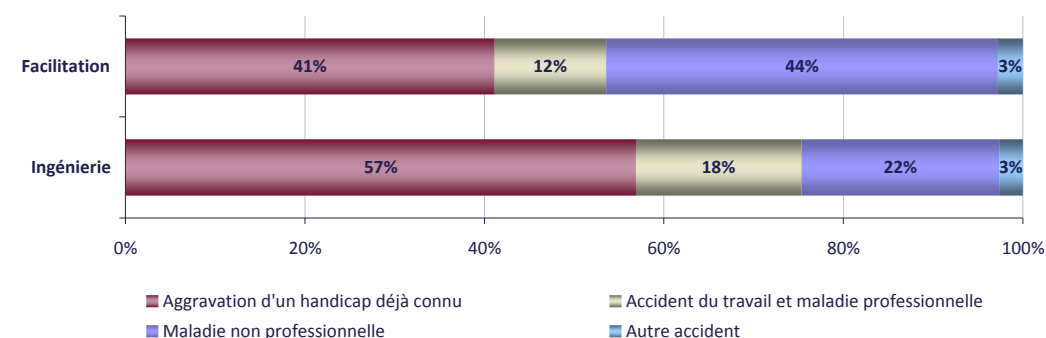
Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Principale cause du risque d'inaptitude au poste



* Hors Bouches-du-Rhône.

Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	343	450	488
Pour le service ingénierie	214	344	446
Total	557	794	934

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	22	66	88
Nombre d'autres solutions que le maintien	49	143	192
Nombre de maintiens réalisés	488	446	934

CHIFFRES-CLÉS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

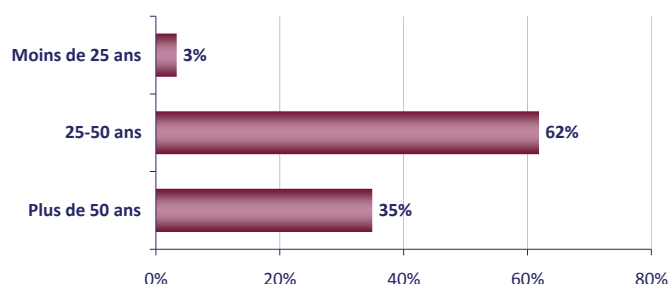
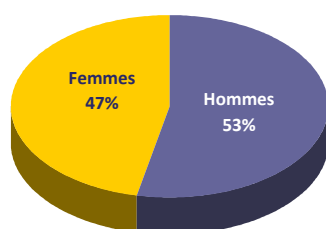
- 29 875 salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)
- 33 439 salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)
- 8 860 salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006 dans les départements 04 et 05. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	183	204	212	+ 15,8

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	1 489	1 394	1 385	- 7,0
Maladies professionnelles	62	72	74	+ 19,4
Accidents du trajet avec arrêt de travail	167	135	129	- 22,8
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	185	181	177	- 4,3
Maladies professionnelles	4	5	2	-
Accidents du trajet avec arrêt de travail	4	14	5	-

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

1 190 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

Données pour les départements alpins.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	43 133	35 007	-
Demandes d'aménagement de poste	2 732	2 353	-
Inaptitudes temporaires	208	184	-
Inaptitudes	208	238	-
MSA			
Aptes	1 975	2 067	1 562
Demandes d'aménagement de poste	20	25	43
Inaptitudes temporaires	-	17	19
Inaptitudes	23	24	16

* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

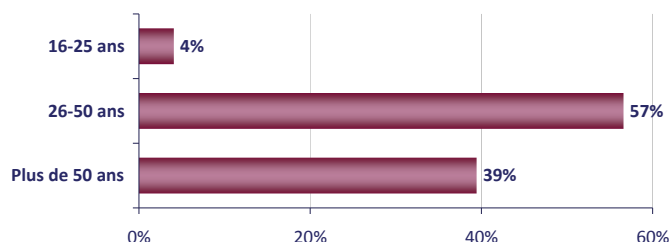
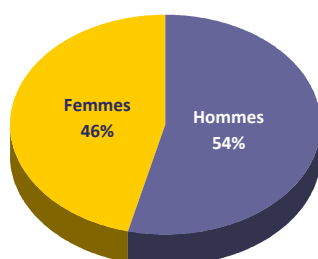
3. LES PRISES EN CHARGE DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	75	110	102

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	47	61	47
Pour le service ingénierie	40	32	53
Total	87	93	100

Pour les dossiers ouverts en 2008	Facilitation	Ingénierie
Part des femmes	33%	40%
Part des moins de 25 ans	-	0%
Part des plus de 50 ans	-	39%

Niveau de qualification

Part des agents de maîtrise et cadres	16%	23%
Part des employés qualifiés	35%	35%
Part des employés non qualifiés	19%	31%
Part des ouvriers qualifiés	16%	4%
Part des manœuvres et ouvriers spécialisés	14%	6%

Handicap principal

Moteur	37%	72%
Maladie invalidante	19%	16%
Visuel ou auditif	40%	8%
Polyhandicap	2%	4%

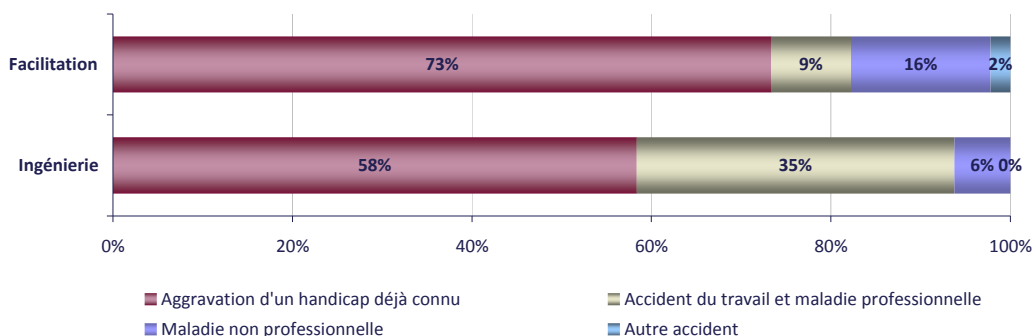
Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Principale cause du risque d'inaptitude au poste



Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	22	31	23
Pour le service ingénierie	20	21	29
Total	42	52	52

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	8	7	15
Nombre d'autres solutions que le maintien	-	-	-
Nombre de maintiens réalisés	23	29	52

CHIFFRES-CLÉS DES HAUTES-ALPES

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

- **33 368** salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)

- **34 670** salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)

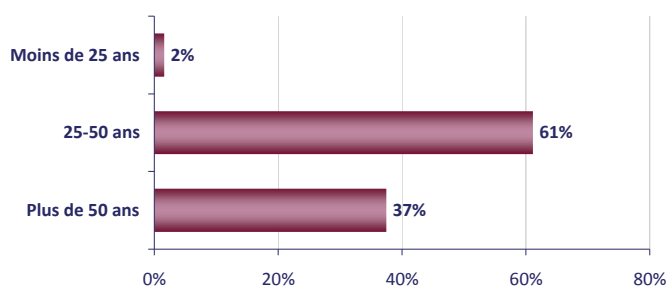
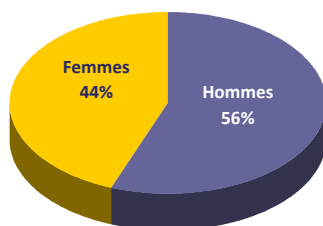
- **8 860** salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006 dans les départements 04 et 05. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	118	112	131	+ 11,0

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	1 615	1 668	1 600	- 0,9
Maladies professionnelles	43	51	54	+ 25,6
Accidents du trajet avec arrêt de travail	99	121	114	+ 15,2
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	148	131	105	- 29,1
Maladies professionnelles	1	4	5	-
Accidents du trajet avec arrêt de travail	6	10	5	-

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

1 139 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

Données pour les départements alpins.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	43 133	35 007	-
Demandes d'aménagement de poste	2 732	2 353	-
Inaptitudes temporaires	208	184	-
Inaptitudes	208	238	-
MSA			
Aptes	1 975	2 067	1 562
Demandes d'aménagement de poste	20	25	43
Inaptitudes temporaires	-	17	19
Inaptitudes	23	24	16

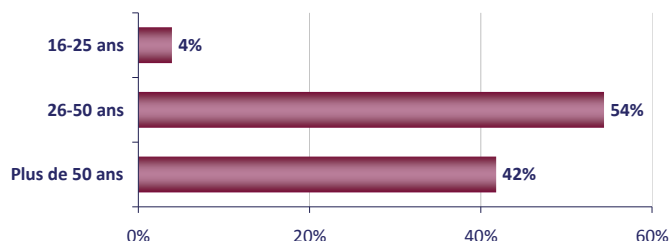
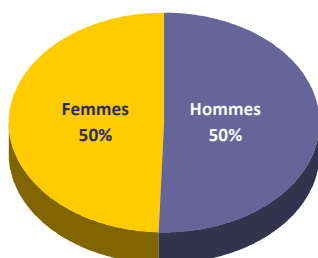
* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	165	174	103

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	44	74	53
Pour le service ingénierie	17	31	49
Total	61	105	102

Pour les dossiers ouverts en 2008	Facilitation	Ingénierie
Part des femmes	57%	20%
Part des moins de 25 ans	8%	10%
Part des plus de 50 ans	28%	16%

Niveau de qualification

	Facilitation	Ingénierie
Part des agents de maîtrise et cadres	0%	2%
Part des employés qualifiés	60%	33%
Part des employés non qualifiés	4%	0%
Part des ouvriers qualifiés	26%	51%
Part des manœuvres et ouvriers spécialisés	9%	14%

Handicap principal

	Facilitation	Ingénierie
Moteur	55%	59%
Maladie invalidante	17%	18%
Visuel ou auditif	19%	4%
Polyhandicap	4%	2%

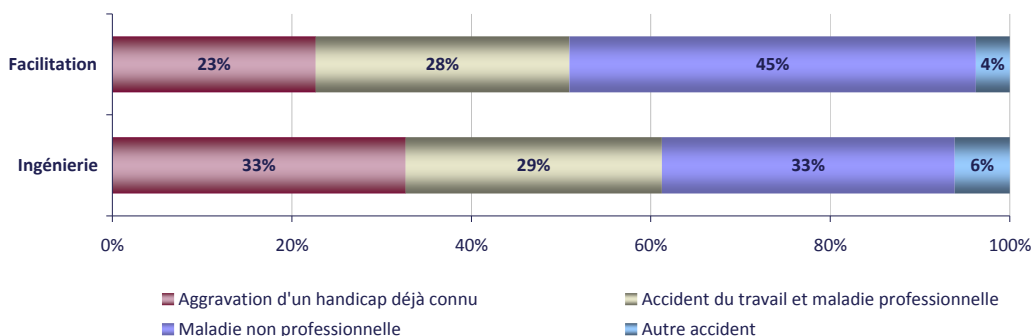
Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Principale cause du risque d'inaptitude au poste



Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	54	54	46
Pour le service ingénierie	17	20	29
Total	71	74	75

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	5	8	13
Nombre d'autres solutions que le maintien	8	6	14
Nombre de maintiens réalisés	46	29	75

CHIFFRES-CLÉS DES ALPES-MARITIMES

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

- **280 613** salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)

- **313 922** salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)

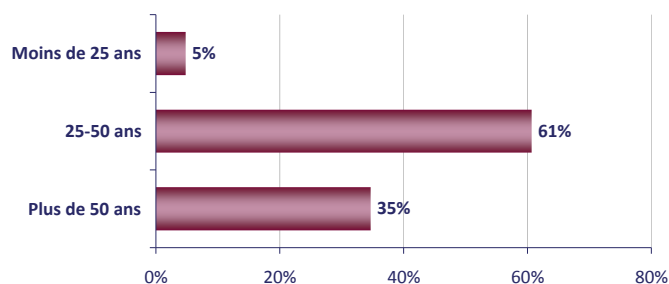
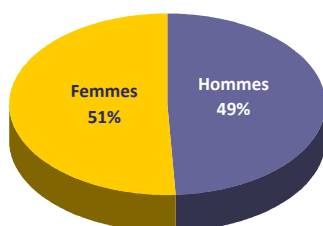
- **9 434** salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	1 200	1 180	965	- 19,6

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	11 056	11 338	11 163	+ 1,0
Maladies professionnelles	389	389	359	- 7,7
Accidents du trajet avec arrêt de travail	1 684	1 641	1 924	+ 14,3
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	665	681	627	- 5,7
Maladies professionnelles	16	15	14	- 12,5
Accidents du trajet avec arrêt de travail	96	67	75	- 21,9

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

8 388 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	183 458	181 746	-
Demandes d'aménagement de poste	11 426	11 219	-
Inaptitudes temporaires	1 997	1 953	-
Inaptitudes	1 122	997	-
MSA / Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône			
Aptes	9 491	10 973	9 889
Demandes d'aménagement de poste	94	190	238
Inaptitudes temporaires	5	51	34
Inaptitudes	144	128	125

* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

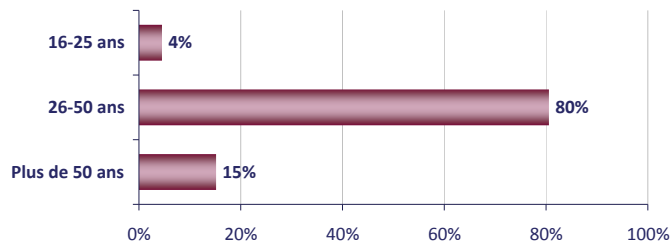
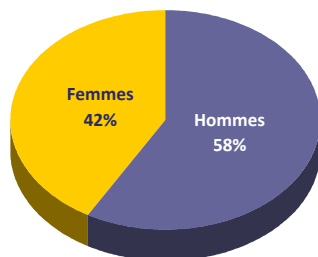
3. LES PRISES EN CHARGE DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention collective	-	-	170
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	754	518	341

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	55	58	110
Pour le service ingénierie	89	129	173
Total	144	187	283

Pour les dossiers ouverts en 2008	Facilitation	Ingénierie
Part des femmes	41%	18%
Part des moins de 25 ans	6%	4%
Part des plus de 50 ans	21%	44%

Niveau de qualification

Part des agents de maîtrise et cadres	11%	14%
Part des employés qualifiés	48%	35%
Part des employés non qualifiés	23%	14%
Part des ouvriers qualifiés	14%	35%
Part des manœuvres et ouvriers spécialisés	5%	2%

Handicap principal

Moteur	38%	59%
Maladie invalidante	12%	3%
Visuel ou auditif	45%	14%
Polyhandicap	5%	9%

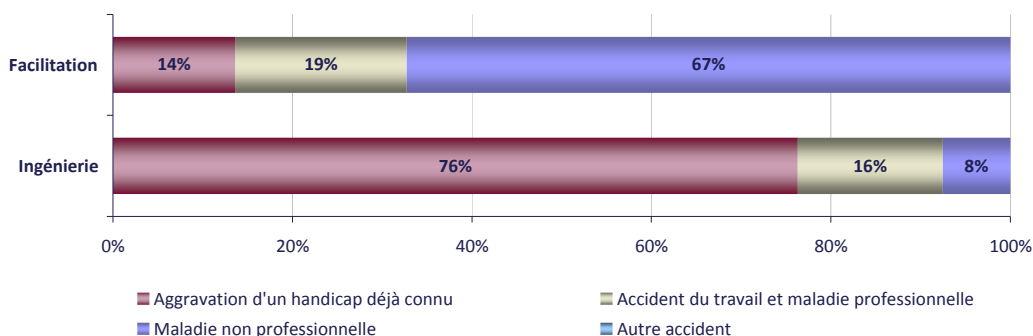
Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Principale cause du risque d'inaptitude au poste



Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	52	58	73
Pour le service ingénierie	16	80	102
Total	68	138	175

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	2	26	28
Nombre d'autres solutions que le maintien	0	0	0
Nombre de maintiens réalisés	73	102	175

CHIFFRES-CLÉS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

- 527 144 salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)

- 569 772 salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)

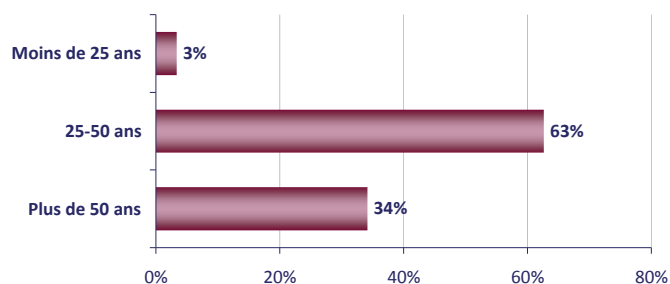
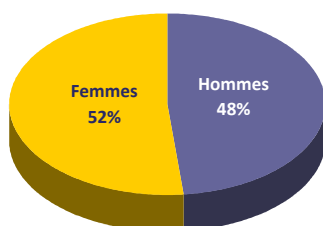
- 17 789 salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	1 466	1 631	1 481	+ 1,0

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	24 278	23 869	22 955	- 5,4
Maladies professionnelles	984	1 013	1 010	+ 2,6
Accidents du trajet avec arrêt de travail	2 929	3 342	3 564	+ 21,7
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	1 204	1 254	1 063	- 11,7
Maladies professionnelles	12	14	20	+ 66,7
Accidents du trajet avec arrêt de travail	80	78	75	- 6,3

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

17 276 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	338 825	344 437	-
Demandes d'aménagement de poste	28 803	30 108	-
Inaptitudes temporaires	4 227	4 344	-
Inaptitudes	2 057	2 126	-
MSA / Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône			
Aptes	9 491	10 973	9 889
Demandes d'aménagement de poste	94	190	238
Inaptitudes temporaires	5	51	34
Inaptitudes	144	128	125

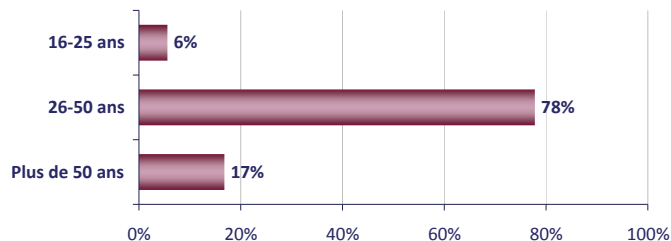
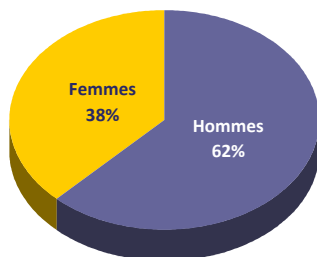
* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention collective	-	-	264
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	1 004	701	771

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	226	221	251
Pour le service ingénierie	341	268	274
Total	567	489	525

Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	128	155	177
Pour le service ingénierie	96	110	134
Total	224	265	311

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	4	12	16
Nombre d'autres solutions que le maintien	27	102	129
Nombre de maintiens réalisés	177	134	311

Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

CHIFFRES-CLÉS DU VAR

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

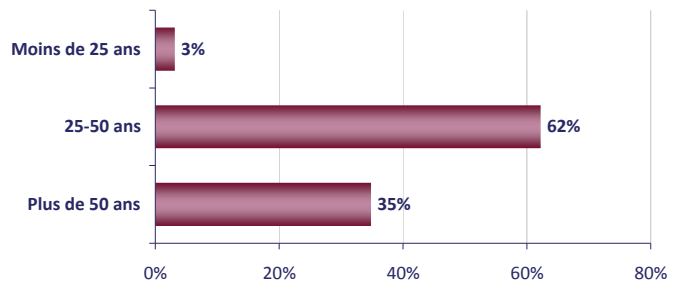
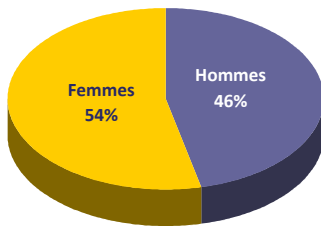
- 186 411 salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)
- 205 754 salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)
- 15 790 salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	976	1 073	1 007	+ 3,2

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	9 849	9 896	10 569	+ 7,3
Maladies professionnelles	450	530	526	+ 16,9
Accidents du trajet avec arrêt de travail	1 337	1 278	1 434	+ 7,3
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	897	1 053	948	+ 5,7
Maladies professionnelles	25	20	22	- 12,0
Accidents du trajet avec arrêt de travail	96	93	79	- 17,7

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

9 376 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	143 337	147 047	-
Demandes d'aménagement de poste	5 781	6 233	-
Inaptitudes temporaires	1 579	1 712	-
Inaptitudes	1 037	1 022	-
MSA			
Aptes	7 112	8 505	6 624
Demandes d'aménagement de poste	10	140	154
Inaptitudes temporaires	15	12	17
Inaptitudes	57	71	67

* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

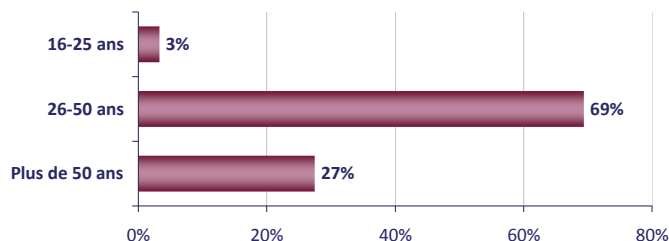
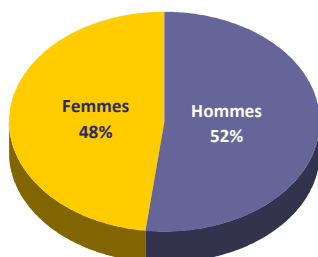
3. LES PRISES EN CHARGE DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention collective	-	-	80
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	155	196	254

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	90	88	87
Pour le service ingénierie	80	102	108
Total	170	190	195

Pour les dossiers ouverts en 2008	Facilitation	Ingénierie
Part des femmes	52%	42%
Part des moins de 25 ans	1%	4%
Part des plus de 50 ans	26%	31%

Niveau de qualification

	Facilitation	Ingénierie
Part des agents de maîtrise et cadres	9%	5%
Part des employés qualifiés	83%	82%
Part des employés non qualifiés	8%	12%
Part des ouvriers qualifiés	0%	0%
Part des manœuvres et ouvriers spécialisés	0%	1%

Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

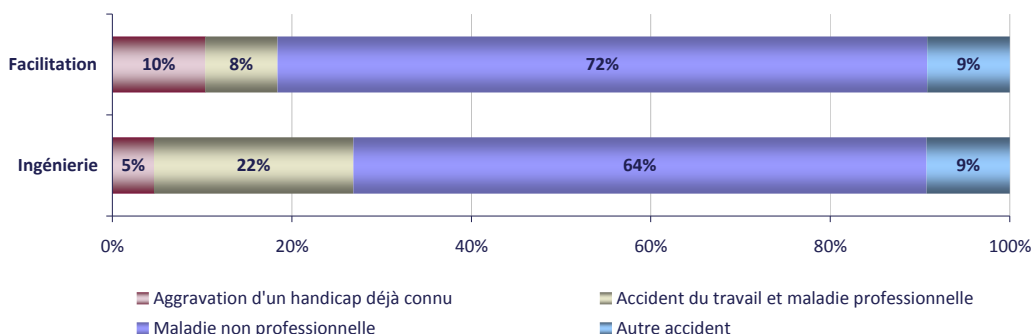
Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Handicap principal

	Facilitation	Ingénierie
Moteur	31%	58%
Maladie invalidante	5%	19%
Visuel ou auditif	49%	6%
Polyhandicap	13%	15%

Principale cause du risque d'inaptitude au poste



Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	50	78	90
Pour le service ingénierie	44	61	78
Total	94	139	168

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	1	7	8
Nombre d'autres solutions que le maintien	13	30	43
Nombre de maintiens réalisés	90	78	168

CHIFFRES-CLÉS DU VAUCLUSE

1. DONNÉES DE CONTEXTE

POPULATION

- 126 987 salariés du secteur privé à la fin de l'année 2008. (Source : Pôle emploi, champ Unédic)

- 135 599 salariés du régime général en 2008. (Source : CRAM Sud-Est)

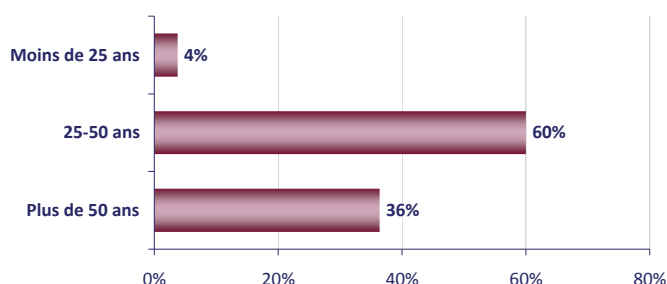
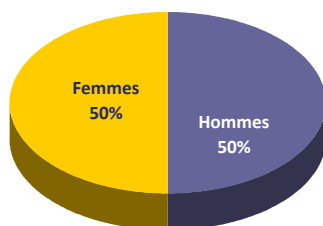
- 19 656 salariés et non-salariés du régime agricole au 1^{er} janvier 2006. (Source : MSA)

INSCRIPTIONS AU CHÔMAGE SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

Source : Pôle emploi – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	530	543	512	- 3,4

Caractéristiques des inscrits en 2008



2. LES SITUATIONS À RISQUE (POTENTIEL MAINTIEN)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Sources : CRAM Sud-Est – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008	Évolution 2006-2008 (%)
Régime général				
Accidents du travail avec arrêt	6 211	6 269	6 209	- 0,0
Maladies professionnelles	229	206	219	- 4,4
Accidents du trajet avec arrêt de travail	617	586	572	- 7,3
Régime agricole				
Accidents du travail avec arrêt	896	896	782	- 12,7
Maladies professionnelles	22	41	40	+ 81,8
Accidents du trajet avec arrêt de travail	91	85	62	- 31,9

ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est.

4 868 assurés sociaux en arrêt de travail de plus de 90 jours ont été signalés au service social de la CRAM par les CPAM en 2008.

AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sources : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP – MSA – Traitement ORM.

	2006	2007	2008*
Services agréés par la DRTEFP			
Aptes	105 608	105 509	-
Demandes d'aménagement de poste	6 199	6 252	-
Inaptitudes temporaires	960	1 027	-
Inaptitudes	561	596	-
MSA			
Aptes	5 820	6 312	6 271
Demandes d'aménagement de poste	100	231	367
Inaptitudes temporaires	-	46	73
Inaptitudes	46	57	92

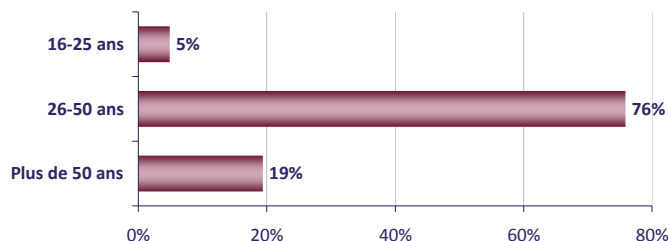
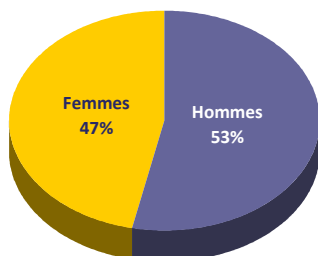
* Détail non disponible pour les services agréés par la DRTEFP (voir éléments régionaux en fin du document).

ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est – Traitement ORM.

	2006	2007	2008
Nombre de bénéficiaires d'une intervention collective	-	-	97
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	227	249	248

Caractéristiques des bénéficiaires en 2008



ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Traitement ORM.

Nombre des dossiers ouverts	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	122	61	99
Pour le service ingénierie	60	51	116
Total	182	112	215

Pour les dossiers ouverts en 2008	Facilitation	Ingénierie
Part des femmes	49%	38%
Part des moins de 25 ans	3%	5%
Part des plus de 50 ans	23%	29%

Niveau de qualification

Part des agents de maîtrise et cadres	9%	8%
Part des employés qualifiés	81%	67%
Part des employés non qualifiés	1%	2%
Part des ouvriers qualifiés	9%	19%
Part des manœuvres et ouvriers spécialisés	0%	4%

Handicap principal

Moteur	47%	60%
Maladie invalidante	17%	17%
Visuel ou auditif	19%	5%
Polyhandicap	14%	9%

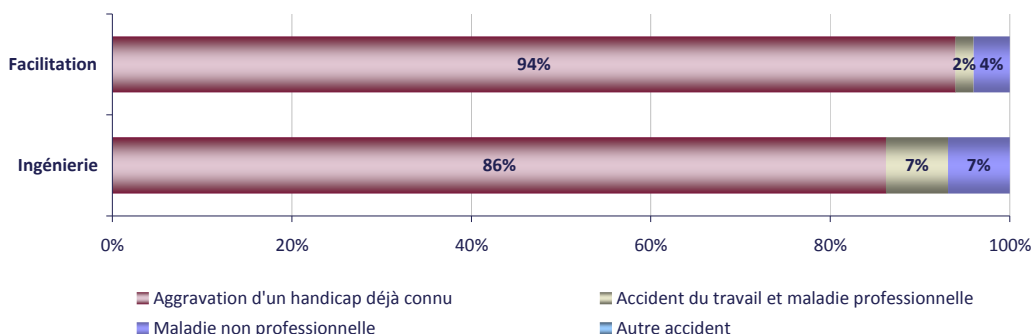
Service de facilitation :

facilite la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée.

Service d'ingénierie :

aide à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Principale cause du risque d'inaptitude au poste



Nombre de maintiens réalisés	2006	2007	2008
Pour le service facilitation	37	74	79
Pour le service ingénierie	21	52	74
Total	58	126	153

Issues des interventions en 2008	Facilitation	Ingénierie	Total
Nombre de licenciements sans reclassement externe	2	6	8
Nombre d'autres solutions que le maintien	1	5	6
Nombre de maintiens réalisés	79	74	153

SOURCES - PRÉCAUTIONS

▪ SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Source : Pôle emploi, champ Unédic – Données provisoires au 31.12.2008.

Précautions : la source Unédic couvre l'emploi salarié du secteur privé. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'État et des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif, des secteurs agricoles et para-agricoles, les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial.

▪ ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Source : CRAM Sud-Est, direction des risques professionnels – Base Cassiopée.

Précautions : ces statistiques ne concernent que les salariés du régime général de sécurité sociale. La population bénéficiant de ce régime comprend principalement les salariés du secteur privé des professions industrielles, commerciales, artisanales et libérales.

Les maladies professionnelles (MP) sont ventilées par CPAM (lieu de résidence du salarié) et tiennent compte des MP imputées au "compte spécial" (non imputable à un employeur). Il s'agit des MP ayant entraîné un 1^{er} versement dans l'année considérée (ceci afin de ne pas exclure des statistiques les MP qui n'auraient pas entraîné d'arrêt de travail – cas notamment des surdités). Les accidents du travail et accident du trajet sont ventilés par Urssaf de rattachement de l'établissement.

Source : MSA des Bouches-du-Rhône, service prévention des risques professionnels.

Précautions : ces statistiques ne concernent que le régime agricole. Il s'agit d'une vision en date de paiement des prestations et non en date de survenance des accidents.

▪ ARRÊTS DE TRAVAIL DE PLUS DE 90 JOURS

Source : CRAM Sud-Est, service social.

Précautions : il s'agit du nombre d'assurés sociaux du régime général en arrêt de travail depuis plus de 90 jours que les CPAM signalent au service social de la CRAM. Système mis en place depuis avril 2007.

▪ AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Source : Inspection médicale régionale du travail, DRTEFP PACA.

Précautions : données issues des rapports annuels d'activité médicale des médecins du travail. Pour l'année 2008, le détail sur les avis des médecins du travail n'est pas disponible. Voici quelques éléments extraits du rapport de l'inspection médicale régionale du travail.

- En 2008, 46 services de santé au travail (SST) sont soumis à l'agrément quinquennal de la DRTEFP (18 SST interentreprises et 28 SST autonomes).
- Ces SST surveillent environ 1 294 400 salariés (salariés du secteur privé, salariés d'EDF-GDF, de France Télécom, des entreprises de transports ainsi que quelques agents des trois fonctions publiques). Les travailleurs temporaires sont également suivis, mais leur nombre est difficilement quantifiable.
- Les données suivantes représentent les avis d'aptitude médicale exprimés pour 95 % des salariés suivis dans les services de santé au travail, essentiellement interentreprises, de la région PACA, soit 813 344 avis.

Répartition des avis prononcés en 2008

Aptitude au poste de travail	91,6 %
Aptitude avec restriction ou demande d'aménagement	6,1 %
Aptitude avec demande de mutation de poste	0,7 %
Inaptitude temporaire	1,1 %
Inaptitude définitive au poste de travail	0,5 % (environ 4 300 salariés)

▪ ACTIONS DU SERVICE SOCIAL DE LA CRAM DANS LE CADRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Source : CRAM Sud-Est, service social – Statistiques ANAISS.

Précautions : il s'agit des assurés sociaux (régime général) bénéficiant d'une intervention individuelle ou collective dans le cadre du maintien dans l'emploi. Pour les interventions collectives, sont comptabilisés les participants à une action collective de 2^e niveau sur le thème "Maintien dans l'emploi" (co-animée par les assistantes sociales de la CRAM et les Sameth). Ces actions sont mises en place depuis janvier 2008 sur l'ensemble des départements de la région (excepté sur le 04 et le 05). Il y a eu 56 séances collectives réalisées en 2008 en PACA.

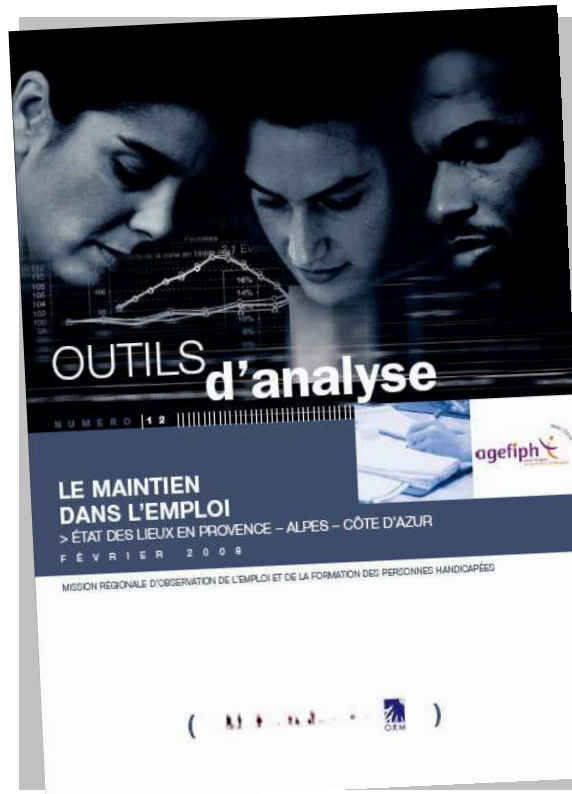
▪ ACTIONS DES SAMETH

Source : Sameth, DR Agefiph – Bilan d'activité.

Précautions : données liées à l'activité des Sameth (services d'appui au maintien dans l'emploi des TH) à travers le service de facilitation et le service d'ingénierie. Il se peut qu'il y ait des doublons. Par exemple, une personne a pu être prise en charge dans le cadre du service de facilitation puis, la situation étant complexe, être prise en charge dans le cadre du service d'ingénierie.

L'offre de service des Sameth définit la notion de maintien dans l'emploi dans la même entreprise. Pour les reclassements dans une autre entreprise, les Sameth peuvent passer le relais aux acteurs de l'insertion (Cap emploi, par exemple).

Publication déjà parue sur cette thématique :



LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI
OUTILS D'ANALYSE N°12
FÉVRIER 2008



N°26 Rousset Parc Club
118, avenue Francis Perrin
13106 Rousset
Tél. : 0811 37 38 39
Fax : 04 42 93 15 40
Web : agefiph.asso.fr



41, la Canebière
13001 Marseille
Tél. : 04 96 11 56 56
Fax : 04 96 11 56 59
info@orm-paca.org
Web : orm-paca.org

